

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2016

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

2016 – 07- 60	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE Approbation de l'arrêté préfectoral relatif à la fusion des quatre Communautés de Communes	P. 9
2016 – 07- 61	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE Approbation de l'arrêté préfectoral relatif à la fusion du Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule (SIDRESO) avec le Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Inférieure (SIDREI) et le Syndicat Mixte Intercommunal 'Aménagement de l'Aygues (SMIAA)	P. 10
2016 – 07- 62	APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES	P. 11
2016 – 07- 63	PLAN LOCAL D'URBANISME Modification de la délibération cadre du 9 juillet 2014	P. 11
2016 – 07- 64	AMENAGEMENT ET SECURISATION DU SECTEUR « LES CERISIERS » Approbation de l'Avenant n°1 au Lot n°2 : Voirie	P. 16
2016 – 07- 65	Affaires scolaires Don de Jean EYMARD : versement d'une subvention de 1 100 € au profit de l'OGEC	P. 16
2016 – 07- 66	AFFAIRES SCOLAIRES Dotations au titre des sapins de Noël des écoles	P. 17
2016 – 07- 67	AFFAIRES SCOLAIRES Subventions de fonctionnement aux Coopératives Scolaires	P. 17
2016 – 07- 68	AFFAIRES FONCIERES Jardins familiaux : Création de servitudes	P. 17
2016 – 07- 69	AFFAIRES FONCIERES Contrats de location pour deux logements de la Maison BASSO	P. 20
2016 – 07- 70	AFFAIRES FONCIERES Contrats de location de locaux municipaux avec l'Association « NYONS Bridge Club »	P. 20
2016 – 07- 71	AFFAIRES FONCIERES ZAC du Grand Tilleul : Modification de la délibération du 26 juin 2015	P. 21
2016 – 07- 72	AFFAIRES FINANCIERES Demande d'agrément TIPI pour le paiement des factures des régies de recettes	P. 23
2016 – 07- 73	AFFAIRES FINANCIERES Demandes de subventions au Conseil Départemental	P. 23

2016 – 07- 74	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du Tableau du Personnel	P. 24
2016 – 07- 75	AFFAIRES DU PERSONNEL Versement d'une indemnité à des stagiaires	P. 24

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2016

2016 – 09- 76	MOTION ADRESSÉE AUX PRÉSIDENTS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE ET DE LA DRÔME CONCERNANT LA SUPPRESSION DE LA LIGNE RÉGULIÈRE DE BUS NYONS / VAISON	P. 26
2016 – 09- 77	MOTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME CONCERNANT LE REEMPLACEMENT DU POSTE DU RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE NYONS	P. 27
2016 – 09- 78	REAMENAGEMENT DES RUES EMILE LISBONNE – MADIER DE MONTJAU ET GAMBETTA Approbation d'un marché de travaux	P. 28
2016 – 09- 79	MARCHES PUBLICS Approbation du règlement intérieur des Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)	P. 29
2016 – 09- 80	AFFAIRES FONCIERES Acquisition du terrain MUSSIGMANN	P. 39
2016 – 09- 81	AFFAIRES FONCIERES Acquisition du terrain ALLEMAND	P. 41
2016 – 09- 82	AFFAIRES FONCIERES Acquisition du terrain PONGAN / LOURIE	P. 44
2016 – 09- 83	AFFAIRES FONCIERES Constitution d'une servitude sur le domaine communal au profit de la SCIA « LA DRAYE »	P. 46
2016 – 09- 84	AFFAIRES FONCIERES Constitution de servitudes sur le domaine communal au profit de ENEDIS	P. 48
2016 – 09- 85	AFFAIRES FONCIERES Copropriété en volume : Modification de la délibération du 7 avril 2016	P. 53
2016 – 09- 86	AFFAIRES FONCIERES Contrat de location avec l'Association « NYONS BRIDGE CLUB »	P. 53
2016 – 09- 87	MARCHÉS D'ASSURANCE : Approbation des contrats Lot N° 1 (dommage aux biens) et Lot N° 2 (risques statutaires)	P. 53
2016 – 09- 88	AFFAIRES SCOLAIRES Enseignement musical : Convention avec l'Ecole de Musique	P. 54
2016 – 09- 89	AFFAIRES SCOLAIRES Don Jean EYMARD – Versement d'une subvention de 1 100 € à la Coopérative de l'Ecole Elémentaire de Sauve	P. 55
2016 – 09- 90	SUBVENTION Approbation d'une demande de subvention pour l'arrosage du stade	P. 55
2016 – 09- 91	AFFAIRES FINANCIÈRES Indemnités au comptable	P. 55
2016 – 09- 92	AFFAIRES FINANCIÈRES Acceptation de la participation financière de la Paroisse au financement du renouvellement de l'éclairage des chapelles	P. 56

2016 – 09- 93	AFFAIRES FINANCIÈRES Garantie d'un prêt au CCAS : Modification de la délibération du 25 mai 2016	P. 56
2016 – 09- 94	OLIVIERS DE LA VILLE DE NYONS Approbation de la Convention pour l'entretien avec Rémy VIARSAC	P. 57
2016 – 09- 95	OLIVIERS DE LA VILLE DE NYONS Versement d'un chèque « Avance Olive » par la Société Coopérative Agricole du Nyonsais	P. 58
2016 – 09- 96	ZAC DU GRAND TILLEUL Approbation de la convention avec la société GEOLINK pour la promotion économique et recherche d'entreprises créatrices d'emplois	P. 58
2016 – 09- 97	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du Tableau du Personnel	P. 58
2016 – 09- 98	AFFAIRES DU PERSONNEL Versement d'une indemnité à des Stagiaires	P. 59

DECISIONS

N° 73 du 4 juillet 2016 relative à la vente à M. LAMAIZ Jamal (ORANGE – 84100) du véhicule - RENAULT KANGOO immatriculé 9441 VK 26 - affecté à la Police Municipale et qui n'est économiquement pas réparable. Recette : 300 €	P. 61
N° 74 du 5 juillet 2016 relative à une convention de partenariat avec le « COLLECTIF DE L'ATELIER » (LA ROCHE SUR LE BUIS 26170) pour l'organisation du festival « LES P'TITS PESTACLES DE L'ÉTÉ » proposé les mercredis du 13 juillet au 24 août 2016, à 11 heures et 18 heures, à l'Espace Roumanille et à l'Ancien Tribunal. Dépense : 800 € TTC	P. 62
N° 75 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUS'N JAZZ » (VILLECRESNES - 94440) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « LE 7 ^{ème} GNOME », le samedi 30 juillet 2016 à 21 heures, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 850 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit	P. 63
N° 76 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'«A.D.I.M.» (Association pour le Développement de l'Informatique et de la Musique) (NYONS - 26110) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « CROONERS », le jeudi 28 juillet 2016 à 21 heures, Place Jules Laurent. Dépense : 900 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.	P. 64
N° 77 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « FESTIVAL DES CHŒURS » (VAISON LA ROMAINE - 84110) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert de l'ensemble vocal « CORALIA », le mardi 26 juillet 2016 à 21 heures, au Théâtre de Verdure. Dépense : 1 950 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.	P. 65
N° 78 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association «LA LIVE BOX » (GRENOBLE - 38000) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « SONITH », le samedi 23 juillet 2016 à 21 heures, Place de la Libération Nord. Dépense : 1 300 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.	P. 66
N° 79 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « LES MUSICALES DE GRILLON » (GRILLON - 84600) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « LILI B », le jeudi 21 juillet 2016 à 21 heures, Espace Roumanille. Dépense : 1 300 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.	P. 67
N° 80 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « INTERMEZZO » (GRENOBLE - 38000) dans le cadre de FESTIV'ETE et de la FÊTE NATIONALE, pour le concert bal du groupe « BIG UKULELE SYNDICATE », le jeudi 14 juillet 2016 à 21 h 30, Place de la Libération Nord. Dépense : 4 000 € TTC. La commune prendra à sa charge l'hébergement et les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.	P. 68
N° 81 du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « LA LORA TANGO », le mardi 12 juillet 2016 à 21 heures, Place du Docteur	P. 69

Bourdongle. Dépense : 1 250 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.

- N° 82** du 5 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « CORIANDRE » (SOMMIERES- 30250) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert et une déambulation du groupe « CORIANDRE », le samedi 16 juillet 2016 à 22 heures, Place de la Libération Sud. Dépense : 2 947 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 70
- N° 83** du 7 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « L'ECHO DU ROC » (PIERRELATTE - 26700) dans le cadre de la FÊTE NATIONALE, pour une prestation de la fanfare « L'ECHO DU ROC », le jeudi 14 juillet 2016 à 17 h 30, au départ de la Place Buffaven. Dépense : 500 € TTC. P. 71
- N° 84** du 7 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « SALSIFIS ET COMPAGNIE » (PARIS - 75020) à l'occasion de la Fête de la Musique, pour le concert du groupe « SQUAREFISH GROUVE », le mardi 21 juin 2016 à 20 h 30, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 500 € TTC. P. 72
- N°85** du 7 juillet 2016 relative à une convention avec le CFPPA (NYONS), dans le cadre la FÊTE NATIONALE, pour l'hébergement des artistes du groupe « BIG UKULELE SYNDICATE » se produisant le jeudi 14 juillet 2016. Dépense : 80 € TTC. P. 73
- N° 86** du 12 juillet 2016 relative à un contrat avec la Société « SENDINBLUE » pour l'envoi d'e-mails marketing (40 000 e-mails par mois - newsletters de la ville de NYONS) via leur plateforme. Dépense : 52,70 € HT par an. P. 74
- N° 87** du 18 juillet 2016 relative à un contrat avec la « CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHÔNE ALPES » pour un prêt afin de financer les investissements du Budget M49 Assainissement de la commune - année 2016. Durée : 15 ans. Montant du prêt : 200 000 € (frais de dossier : 200 € TTC – Taux fixe : 1,15 % annuel – échéances annuelles). P. 75
- N° 88** du 18 juillet 2016 relative à un contrat avec la « CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHÔNE ALPES » pour un prêt afin de financer les investissements du Budget M49 Eau Potable de la commune - année 2016. Durée : 15 ans. Montant du prêt : 200 000 € (frais de dossier : 200 € TTC – Taux fixe : 1,15 % annuel – échéances annuelles). P. 77
- N° 89** du 18 juillet 2016 relative à un contrat avec la « CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHÔNE ALPES » pour un prêt afin de financer les investissements du Budget Principal de la commune - année 2016. Durée : 12 ans. Montant du prêt : 600 000 € (frais de dossier : 800 € TTC – Taux fixe : 0.93 % – échéances annuelles). P. 79
- N° 90** du 18 juillet 2016 relative à l'ouverture d'un compte bancaire de régie d'avance (plafond 1 000 €), dans le cadre de la mise à disposition des services municipaux et des associations des minibus communaux, afin de permettre la restitution du dépôt de garantie et le remboursement de toute autre somme liée aux activités du service des Sports et des Associations. P. 81
- N° 91** du 20 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSICHOEURS » (CAIRANNE - 84290) dans le cadre des OLIVADES DE NYONS, pour une animation musicale du groupe « SWING MACHINE », le dimanche 17 juillet 2016 à 18h 30, Jardin de l'Institut du Monde de l'Olivier. Dépense : 700 € TTC. P. 82
- N° 92** du 20 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSIQUE SUR LA COLLINE » (VILLEPERDRIX - 26510) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « UNE VOIX EN TROIS DIMENSIONS », le mardi 9 août 2016 à 21 heures, Espace Roumanille. Dépense : 800 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 83
- N° 93** du 20 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec le groupe « JAZZ AOC » dans le cadre de FESTIV'ETE, pour leur concert du groupe « JAZZ AOC », le mardi 19 juillet 2016 à 21 heures, Jardin de l'Institut du Monde de l'Olivier. Dépense : 700 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 84
- N° 94** du 20 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « COLOR DREAMS » (BARRET DE LIOURE - 26570) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « MUCHO MACHO », le samedi 6 août 2016 à 21 heure, Place de la Libération nord. Dépense : 1 500 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 85
- N° 95** du 21 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSICHOEURS » (CAIRANNE - 84290) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « ARMSTRONG MEMORY », le jeudi 4 août 2016 à 21 heures, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 000 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 86
- N° 96** du 21 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « TAXI-PANTAÏ » (BEDOIN - 84410) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « LA BANDE A KOUSTIK », le samedi 9 juillet 2016 à 21 heures, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 000 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 87
- N° 97** du 21 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « COURANTS D'ART » (PEZENAS - 34120) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « THE MUDDY SOUNDS », le mardi 2 août 2016 à 21 heures, Place de la P. 88

Libération sud. Dépense : 1 000 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit.

- N° 98** du 21 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « BROUHAHA FABRIK » (VALENCE - 26000) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « THE FATUM FATRAS », le jeudi 18 août 2016 à 21 heures, Place de la Libération sud. Dépense : 1 200 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 89
- N° 99** du 21 juillet 2016 relative à un contrat de cession avec l'Association « THEATRE LA BAGATELLE » (CARPENTRAS - 84200) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « UN PIANO POUR BRASSENS », le jeudi 11 août 2016 à 21 heures, Place Jules Laurent. Dépense : 900 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 90
- N° 100** du 25 juillet 2016 relative à une convention avec « L'HÔPITAL LOCAL de NYONS » pour la production des repas des cantines des Groupes Scolaires de SAUVE et de MEYNE et de l'A.L.S.H. « Les P'tits Bouts » pendant les travaux de restructuration des cuisines de la Cité scolaire Barjavel-Roumanille. Durée : du 1^{er}/09/2016 au 31/12/2016. Prix : 3,75 € par repas. P. 91
- N° 101** du 25 juillet 2016 relative à une convention de partenariat avec « l'ACADÉMIE DE GRENOBLE », dans le cadre de l'action « innovation numérique pour l'excellence éducative » autorisant le versement d'une subvention exceptionnelle afin d'équiper deux classes de l'école élémentaire de Meyne en matériels numériques mobiles. Durée : un an. Montant plafonné à 4 000 € par classe mobile. P. 92
- N° 102** du 27 juillet 2016 relative à une convention avec la Société « IMAG'IN » (PIEGON – 26110) pour la réalisation des vidéos de promotion municipale. Durée : du 1^{er}/07/2016 au 1^{er}/07/2017 (4 à 8 vidéos par an). Dépense : 500 € TTC par vidéo. P. 93
- N° 103** du 27 juillet 2016 relative à une convention avec la Société « IMAG'IN » pour la réalisation d'une vidéo de promotion de la saison culturelle de Nyons en Scène 2016/2017. Dépense : 500 € TTC. P. 94
- N° 104** du 1^{er} août 2016 relative à une convention avec la Mairie de Mirabel aux Baronnies pour la production de 20 à 50 repas en liaison chaude pour l'A.L.S.H. « LES P'TITS BOUTS ». Durée : du 1^{er} au 31/08/2016. Prix unitaire : 5,28 € par repas (enfant comme adulte). P. 95
- N° 105** du 18 août 2016 relative à la modification de la décision n° 92 / 2016 du 20/07/2016 suite à une modification du nom du prestataire. *Catherine STILIE étant mandataire* de la formation Alexia CARR se substitue dans tous les droits et obligations à l'Association « MUSIQUE SUR LA COLLINE ». Le reste étant inchangé. P. 96
- N° 106** du 18 août 2016 relative à la modification de la décision n° 95 du 21 juillet 2016 relative un contrat de cession avec l'Association « MUSICHOEURS ». *Dépense : 1 110,96 € TTC au lieu de 1 000 € TTC.* Le reste étant inchangé. P. 97
- N° 107** du 19 août 2016 relative à un contrat de cession avec le groupe « SARAH LENKA QUINTET » (NICE - 06000) dans le cadre de FESTIV'ETE et de RANDONNE EN FÊTE, pour le concert du groupe, le lundi 15 août 2016 à 21 h 30, Place Buffaven. Dépense : 1 750 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de transport, d'hébergement et de repas des artistes. P. 98
- N° 108** du 19 août 2016 relative à un contrat avec l'association « @SOFT », (NYONS) dans le cadre de RANDONNE EN FÊTE pour la conception et l'enregistrement de la bande son du spectacle pyrotechnique, le lundi 15 août 2016 à 22 heures, Place Buffaven. Dépense : 800 € TTC. P. 99
- N° 109** du 22 août 2016 relative à un contrat de cession avec le groupe « LES PETITS COCHONS » (CARPENTRAS - 84200) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « LES PETITS COCHONS », le samedi 13 août 2016 à 21 heures, Place Buffaven. Dépense : 900 € TTC. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 100
- N° 110** du 22 août 2016 relative à un contrat de cession avec le groupe « KAIRN » (SAINT-CHEF - 38890) dans le cadre de FESTIV'ETE, pour le concert du groupe « KAIRN », le samedi 20 août 2016 à 21 heures, Place Jules Laurent. Dépense : 650 € TTC pour le cachet et 141 € pour les frais de transport. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert Gratuit. P. 101
- N° 111** du 25 août 2016 relative à l'émission d'un titre de recette à l'encontre de M. SANDRAL Sylvère pour le remboursement du remplacement d'un panneau accidenté par ce dernier Promenade de la Digue. Recette : 339 € P. 102
- N° 112** du 2 septembre 2016 relative à un contrat avec Mme Virginie POUJOL, Directrice du LERIS, dans le cadre des Journées des Associations et du Bénévolat pour la présentation d'une conférence sur le bénévolat, le mercredi 7 septembre 2016 à 18h 30 à la Maison de Pays. Dépense : 360 € TTC. La Commune prendra à sa charge les frais de transport, d'hébergement et de repas. P. 103
- N° 113** du 29 septembre 2016 relative à un marché de maîtrise d'œuvre avec l'atelier d'architecture ARMAND-COUTELIER P. 104

-VALREAS – 84600) pour la mise en accessibilité du Groupe Scolaire de Sauve. Dépense : 17 100 € HT.

N° 114 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec Mme Hélène COGREL, auto-entrepreneuse (Ste JALLE – 26110), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour une animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques le vendredi, de 15 h 30 à 16 h 30 (Périodes 1 – 2 – 4 et 5). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 105

N° 115 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec Mme Céline LEMAITRE, auto-entrepreneuse (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : les lundi ou vendredi selon la période (Périodes 1 – 2 – 3 - 4 et 5). Ecole élémentaire de Sauve : le jeudi (pour toutes les périodes). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 106

N° 116 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec l'Association « LE BASKET CLUB NYONSAIS » (VENTEROL), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le lundi. Ecole élémentaire de Sauve : le jeudi. Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 107

N° 117 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec Mme Gaïa du RIVAU, auto-entrepreneuse (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le mardi. Ecole élémentaire de Sauve : le lundi. Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 108

N° 118 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec l'Association ECHANGES SPORTS NATURE (St MAURICE SUR EYGUES), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : les lundi ou vendredi selon la période (Périodes 1 – 2 – 3 - 4 et 5). Ecole élémentaire de Sauve : le mardi (Périodes 1 et 4). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 109

N° 119 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec l'Association ECOLE DE MUSIQUE DE NYONS, dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le vendredi. Ecole élémentaire de Sauve : le mardi. Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 110

N° 120 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec Mme Candice GIACOMINO, auto-entrepreneuse (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le mardi (Périodes 1, 3, 4 et 5). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 111

N° 121 du 29 septembre 2016 relative à un contrat avec l'Association ET PATATI ET POTERIE (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le jeudi. (Périodes 2 et 4). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 112

ARRETES

N° 156 du 7 juillet 2016 réglementant la vente ambulante pendant la période estivale P. 114

N° 165 du 25 juillet 2016 relatif à la reconstruction de l'Hôpital – Modification de la circulation et du stationnement Square des Recollets et Avenue Paul Laurens du 1^{er} août 2016 au 30 mars 2018. P. 115

N° 182 du 11 août réglementant le stationnement et la circulation sur l'ensemble des places et parkings lors de manifestations festives, sportives et thématiques P. 116

N° 199 du 6 septembre 2016 relatif à une modification de la circulation et du stationnement pendant les vendanges, du 12 septembre au 21 octobre 2016. P. 118

N° 217 du 28 septembre 2016 portant règlementant intérieur du Cimetière Communal P. 119

* * * * *